

LA SIDRA DE LA SEMAINE

DE LA JEUNESSE LOUBAVITCH DE GRENOBLE

CHABBAT 'HAYÉ SARAH
30 OCTOBRE 2021 – 24 'HECHVAN 5782

05

LA PARACHA EN BREF

'HAYÉ SARAH (GENÈSE 23,1 - 25,18)

Sarah décède à l'âge de 127 ans. Elle est inhumée dans la grotte de Makhpelah à Hébron, qu'Avraham acquiert d'Efron le Hittite, pour le prix de 400 shekels d'argent.

Chargé de cadeaux, Eliézer, le serviteur d'Avraham, est envoyé à 'Haran afin d'y trouver une épouse pour Its'hak. Devant le puits de la bourgade, Eliézer prie D.ieu qu'un signe lui soit donné : la jeune fille qui offrira de faire boire les chameaux avec lesquels il a voyagé sera celle qui est destinée au fils de son maître.



Rivkah, fille de Bethouel, le neveu d'Avraham, accomplit le signe. Eliézer est reçu chez Bethouel, à qui il relate les événements qui viennent de survenir. Rivkah accepte de suivre Eliézer en Canaan, où ils rencontrent Its'hak priant dans les champs. Its'hak épouse Rivkah, qu'il aime profondément et par qui il est consolé de la perte de sa mère.

Avraham prend une nouvelle épouse, Kétourah (Hagar), qui lui donne six nouveaux fils, mais Its'hak est désigné comme son seul héritier. Avraham décède à l'âge de 175 ans et est inhumé auprès de Sarah par ses deux premiers fils, Its'hak et Ichmaël.

**Attention, dans la nuit de Samedi 30 à
 Dimanche 31 Octobre, passage à l'heure
 d'hiver : à 3h du matin, il sera 2h.**

ALLUMAGE 18h11 SORTIE 19h13

Pose des Téfilines : à partir de 7h18 jusqu'au 29/10
 à partir de 6h23 du 31/10 au 02/11

Heure limite Jusqu'au 30/10 1^{ère} h 9h59 2^{ème} h 10h42
du Chéma Du 31/10 au 02/11 1^{ère} h 9h02 2^{ème} h 9h45

Mar. 26/10 : Naissance du **Rabbi Rachab, Chalom Dov Ber Schneersohn (1860-1920)**, 5^{ème} Rabbi de Loubavitch, cf. p. 3

Bénédictio du mois

Roch 'Hodech Kislev : Ven. 05/11

Molad Kislev : Ven. 05/11 à 0h 55mn et 13 'halakim

VIVRE AVEC SON TEMPS

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

'HAYE SARAH

La divergence

Éliézer, le serviteur d'Avraham, est envoyé par son maître pour trouver l'épouse adéquate pour son fils, Its'hak. Quand il arrive à destination, il adresse une prière à D.ieu dans laquelle il L'implore de faire en sorte que lorsqu'il se tiendra près du puits, une jeune fille s'approche de lui et lui propose : "Bois, et je ferai également boire tes chameaux". Ce sera là le signe que c'est elle qui est destinée à épouser Its'hak. La Torah poursuit en relatant qu'une jeune fille s'approche d'Éliézer et lui propose à boire, et ce n'est que lorsqu'il a terminé qu'elle puise de l'eau pour les chameaux.

Ce récit nous interpelle par la divergence entre les paroles d'Éliézer et les actes de Rivkah. En effet, ils ne correspondent pas au plan d'Éliézer. Eliézer attend qu'elle dise : "Bois, et je ferai boire tes chameaux" alors que Rivkah ne fait que proposer - à lui - de boire, sans mentionner les chameaux. Ce n'est que lorsqu'il a terminé de boire qu'elle puise de l'eau pour les chameaux.

En outre, lorsqu'Éliézer relate sa rencontre avec Rivkah à sa famille, il change le déroulement de la scène : "Elle a rapidement descendu son seau [de son épaule] et a dit : 'Bois, et j'abreuverai également tes chameaux.'"

Pourquoi altère-t-il les faits et ne dit-il pas qu'elle n'a pas proposé de faire boire les chameaux avant qu'il ait, lui, fini de boire ?

Le changement du déroulement des événements

De nombreux commentateurs s'attardent sur une autre question concernant la réaction d'Éliézer devant le comportement de Rivkah. A peine a-t-elle abreuvé les chameaux qu'il la recouvre des bijoux (destinés à la future fiancée) avant même de lui demander qui elle est. Il ne l'interroge qu'après.

Comment est-il si certain qu'elle est destinée à Its'hak, sans même s'assurer que l'une des conditions d'Avraham est remplie : être de la famille d'Avraham ?

Par ailleurs, quand il raconte l'épisode à la famille de Rivkah, il inverse la chronologie des faits pour désamorcer leur question inévitable : pourquoi lui a-t-il donné des bijoux avant de savoir qui elle était ?

(Suite p.2)

CHABBAT CHALOM

VIVRE AVEC SON TEMPS

Suite de la page 1

Rachi s'arrête sur cette question et déclare qu'Éliézer avait pleine confiance qu'il réussirait dans sa mission, par le mérite d'Avraham. Pourtant, le fait qu'il dût tester la bonté de Rivkah indique qu'il ne se reposait pas entièrement sur le mérite d'Avraham car, le cas échéant, il aurait choisi au hasard la première jeune fille rencontrée.

Les commentateurs expliquent que le test avait pour but de déterminer si Rivkah possédait la qualité de la bonté. Et elle le réussit haut la main.

Mais encore une fois, cette explication ne nous éclaire pas sur la différence entre le contenu du test d'Éliézer et les actes de Rivkah.

Au-delà des attentes et des conventions

En réalité, nous pouvons suggérer qu'elle ne manifesta pas seulement de la bonté mais qu'en fait, elle se comporta au-delà des attentes d'Éliézer, en matière de miséricorde. Elle manifesta un autre trait caractéristique d'Avraham, qui prouva à Éliézer qu'il ne faisait aucun doute qu'elle appartenait à la famille d'Avraham.

De quoi s'agit-il ?

Dans la Paracha de la semaine dernière, nous avons vu qu'alors qu'il récupérait de sa circoncision, Avraham, assis devant sa tente, guettait de potentiels invités pour pourvoir à leurs besoins. Et quand ils arrivèrent, il ne se contenta pas de leur offrir du pain, mais un festin !

Et le Talmud (*Baba Metsia 87a*) de conclure : "De cela nous pouvons déduire que les justes disent peu et font beaucoup."

Il constate que cela va à l'opposé des impies qui parlent beaucoup et font peu. Le Talmud s'appuie, pour illustrer ses propos, sur un épisode de notre Paracha où Avraham cherche à acheter la Cave de Ma'hpéla pour enterrer Sarah. Efron le Hittite, au départ si aimable et prêt à offrir l'endroit à Avraham, finit par en exiger une somme exorbitante.

Ici, il était attendu de Rivkah qu'elle se contente de donner un peu d'eau à Éliézer, puis à ses chameaux. Elle va au-delà de cette requête, en attendant patiemment qu'Éliézer se désaltère entièrement avant de s'occuper des chameaux et de les abreuver.

Éliézer prend donc conscience qu'elle n'est pas seulement une personne exceptionnellement bonne, mais qu'elle a également cette qualité typique d'Avraham : celle de dire peu, mais de faire un effort incroyable, avec patience et dévouement.

Cela explique pourquoi Éliézer ne choisit pas de relater ces faits à la famille de Rivkah : ils n'auraient jamais compris la portée de cette qualité exceptionnelle. Il se contenta d'évoquer des signes plus conventionnels de bonté.

Pourquoi dire peu et faire beaucoup ?

Mais qu'est-ce cette attitude a-t-elle de remarquable ? Pourquoi est-elle considérée comme ce qui distingue le juste de l'impie ? Pourquoi résulta-t-elle dans le mariage avec Its'hak et la genèse du Peuple juif ?

Quand un individu fait de grands efforts, il a généralement un ressenti positif par rapport à ses propres bonnes intentions. Tout le monde aime ressentir qu'on est une bonne personne. En réalité, la bonté n'est pas l'apanage des justes. Nous possédons tous un réservoir de 'Hessed, de bonté. Ce sentiment profond est ce qui permet à une personne, si éloignée soit-elle d'une vie vertueuse, de ressentir le besoin de faire quelque chose de bien pour autrui. Cependant, quand domine notre nature égocentrique, elle va nous pousser à faire suffisamment de bien pour dissiper tout sentiment de culpabilité, mais pas assez pour faire une vraie différence.

C'est ainsi que les "Efron" du monde peuvent se féliciter et estimer qu'ils sont très généreux en faisant une offre grandiose. Une fois qu'ils se sentent contents d'eux-mêmes, ils réussissent à faire taire cette petite voix de l'âme qui cherche à se faire entendre et à faire une différence.

Mais la bonté d'Avraham était totalement altruiste. Les "Avraham" du monde ne se contentent jamais de faire des offres d'aide et de générosité, ils se concentrent entièrement sur les actes, sur le fait de traduire leurs paroles en actions.

Rivkah ne fit pas un acte superficiel de bonté, pas plus qu'elle ne se limita à seulement satisfaire la requête d'Éliézer. Mais sans effet d'annonce, elle alla jusqu'au bout et démontra ainsi qu'elle était le parti idéal pour la famille d'Avraham.

Aller jusqu'au bout

Le Talmud affirme : "Une Mitsva est créditée à celui qui l'achève."

Le Rabbi n'a eu de cesse de déclarer que nous sommes la dernière génération de l'exil et que nous serons la première génération de la Rédemption.

Nous pouvons apprendre une leçon de notre Matriarche Rivkah : ne jamais se contenter de savoir que nous serons, dans l'avenir, la première génération de la Rédemption. Nous ne pouvons nous permettre de nous reposer avant d'avoir accompli l'ultime acte de bonté, celui d'apporter la paix véritable dans le monde, "à la manière de Rivkah", c'est-à-dire redoubler d'efforts pour faire encore et encore une Mitsva jusqu'à faire venir le Machia'h !

Chers amis,
Pour vos annonces et cadres publiés dans la Sidra de la Semaine, nous vous prions de penser à soutenir ce travail par votre aide généreuse !

Sefer Hamitsvot du Rambam

Mardi 26 Octobre

Mitsva positive n° 127 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de prélever la dîme des produits de la terre.

Mitsva positive n° 128 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné de prélever la deuxième dîme.

Mitsva négative n° 152 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de dépenser l'argent du rachat de la seconde dîme pour tout autre usage que la nourriture ou la boisson.

Mercredi 27 Octobre

Mitsva négative n° 150 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de manger la seconde dîme en cas d'impureté, avant de l'avoir rachetée, même à Jérusalem, car la règle générale est qu'une seconde dîme devenue impure doit être rachetée, même à Jérusalem.

Mitsva négative n° 151 : Il est interdit à une personne en deuil (Onen) de consommer la seconde dîme.

Jeudi 28 Octobre

Mitsva négative n° 141 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de consommer la seconde dîme des céréales [non encore rachetée] en dehors de Jérusalem.

Mitsva négative n° 142 : Il nous est interdit de consommer la seconde dîme du vin en dehors de Jérusalem.

Mitsva négative n° 143 : Il nous est interdit de consommer la seconde dîme de l'huile [non encore rachetée] hors de Jérusalem.

Vendredi 29 Octobre

Mitsva positive n° 119 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné que tous les [fruits des] arbres de la quatrième année soient consacrés.

Chabbat 30 Octobre

Mitsva positive n° 131 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de déclarer devant le Saint béni soit-Il que nous avons prélevé les dîmes et les offrandes de prélèvements obligatoires et de proclamer publiquement que nous nous sommes véritablement acquittés de cette obligation.

Mitsva positive n° 125 : Commandement qui nous incombe de prélever les prémices et de les apporter au Temple.

Dimanche 31 Octobre

Mitsva négative n° 149 : Interdiction faite au profane de manger des choses très saintes.

Mitsva positive n° 132 : Commandement en vertu duquel nous devons, en offrant les prémices, réciter les bienfaits de l'E.ternel envers nous, comment Il nous a délivrés, depuis le début, des malheurs de Jacob notre ancêtre, de l'esclavage et de la persécution des Egyptiens, rendre grâce à D.ieu pour cela, aussi implorer de maintenir cette bénédiction.

Lundi 1^{er} Novembre

Mitsva positive n° 133 : Commandement nous incombant de prélever de toute pâte la 'Halla et de la donner au prêtre.

Mitsva positive n° 143 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de donner aux prêtres l'épaule, les mâchoires et l'estomac de tout bête pure que nous abattons.

Mitsva positive n° 144 : Commandement qui nous a été enjoint de mettre de côté les prémices de la toison et de les donner au prêtre.

LE RÉCIT DE LA SEMAINE

UN CHEMIN PARSEME DE MIRACLES

Sortis de Russie, ses parents s'étaient installés en Égypte, où il naquit dans une famille complètement coupée de tout judaïsme. A la suite de la naissance de l'État d'Israël en mai 1948, il fut emprisonné avec d'autres jeunes Juifs dans des conditions très éprouvantes puis, à sa libération, monta en Israël avec sa mère ; David Michael Hasofer s'installa avec elle dans un Kibboutz près d'Ashkelon.

Quant à sa future épouse, Atarah, elle naquit en France dans une famille traditionaliste. Elle posait des questions sur le judaïsme mais on ne lui répondait que par des réprimandes, qui la décidèrent à abandonner toute envie de pratiquer. Elle monta en Israël avec sa sœur et, au cours de son service militaire, rencontra celui qui devint son mari et avec qui elle vécut au Kibboutz.

Michael était profondément marqué par l'idéologie gauchiste, procommuniste du mouvement Hachomer Hatsaïr. Quand sa mère partit s'installer en Australie, le jeune couple la suivit de fait en Tasmanie, dans une petite ville où vivaient une trentaine de familles juives. Leur judaïsme se résumait à des offices où l'on se rendait en voiture le Chabbat, et où officiait la seule personne qui savait lire l'hébreu. Michael et Atarah, quant à eux, ne pratiquaient absolument rien : ni Chabbat, ni Cacherout, ni Yom Kippour, au point de choquer même les Juifs de Tasmanie qui tentaient de se rattacher au peu qu'ils connaissaient.

C'est alors que se produisit un événement curieux : le seul Juif qui savait lire l'hébreu quitta le pays, et une délégation contacta Michael qui, pourtant, ne fréquentait même pas cette communauté :

- Vous êtes le seul parmi nous qui connaissez l'hébreu. Devenez notre rabbin ! Michael faillit tomber de sa chaise. Il tenta bien sûr de leur faire comprendre qu'il était athée et n'avait rien à voir avec un office religieux, mais ils insistèrent tant et si bien qu'il devint "rabbin" à son corps défendant ; il accepta uniquement pour se rendre utile socialement et rendre service... Petit à petit, Michael s'intéressa aux prières qu'il était maintenant "forcé" de prononcer, et s'inquiéta aussi de l'assimilation grandissante : comment pourrait-il agir pour préserver l'identité juive de sa "communauté" dans ce coin reculé du monde ? "Mais Michael et Atarah réalisaient qu'il n'y avait personne chez qui se renseigner, aucun livre disponible à cette époque sans Internet. Nous voulions apprendre, mais comment ?

Cependant, à force de lire le seul livre sur place, la Bible, j'avais remarqué que, depuis Avraham, il y avait eu dans chaque généra-

tion un dirigeant, et si D.ieu était la vérité, il devait exister un tel dirigeant aussi à notre époque. Et s'il existe, il doit aussi s'occuper de nous !

"Je sortis dans la rue, et j'aperçus le personnage le plus inhabituel qu'il soit dans cette ville : un Juif habillé comme un Rav marchait dans la rue, apparemment sans but précis ! Je me suis précipité vers lui, l'ai invité chez moi, et il répondit à toutes mes questions sur le judaïsme. Nous absorbions ses réponses comme des éponges et avons décidé de manger cachère. Un an plus tard, il revint et nous enseigna les lois de pureté familiale. C'était le Rav Haïm Gutnick de Melbourne. Quelques années plus tard, nous nous sommes installés à Melbourne, et avons appris de sa fille Pnina que le Rabbi de Loubavitch avait écrit un jour à Rav Gutnick en lui demandant de se rendre de toute urgence en Tasmanie, sans lui indiquer ce qu'il était supposé y accomplir ! Celui-ci avait donc erré dans les rues et avait "par hasard" rencontré un Juif qui voulait tout apprendre...

Rav Michael Hasofer est professeur de mathématiques et statistiques, un des plus grands spécialistes dans le monde, en plus de ses vastes connaissances en biologie et génétique. A la demande du Rabbi, il a démontré scientifiquement, dans nombre d'articles de presse et de conférences, l'absurdité de la théorie de l'évolution. Son épouse est docteur en psychologie : le Rabbi l'a chargée de développer des schémas de méditation "cachères" pour les jeunes à la recherche de ce genre d'expérience, afin qu'ils n'aient plus besoin de recourir en Asie à des techniques proches de l'idolâtrie. Elle a ainsi réussi à sauver des centaines, oui, des centaines de Juifs en prise avec des sectes de tout genre.

En 1979, Rav Michael Hasofer reçut une invitation à un congrès en Malaisie. Au début il voulut refuser, puis demanda l'avis du Rabbi, qui donna son feu vert pour ce voyage : "Il faut sauver des âmes juives en Malaisie !". Mme Hasofer eut l'occasion là-bas de rencontrer un gourou âgé de 97 ans, descendant de Juifs allemands assimilés, et qui avait recherché la vérité en Asie. Il enseigna à Mme Hasofer les principes de la méditation, qu'elle put ainsi adapter à la Torah, tandis que Rav Hasofer lui enseigna... le Tanya !

Après qu'ils eurent quitté la Malaisie, ils reçurent une lettre d'une jeune fille de Londres, Tzipora. Elle raconta qu'elle avait elle aussi gravi les échelons de la méditation et était parvenue chez ce gourou, le summum de sa recherche. Mais quand celui-ci avait appris qu'elle était juive, il lui avait expliqué : "Vous n'avez rien à faire ici, vous êtes juive, allez étudier à la source, là où on apprend le Tanya !". Peu de temps après, cette jeune fille avait compris où était la vérité ; elle mène maintenant une vie juive à cent pour cent, ainsi que son mari, ses enfants et petits-enfants !

Oui, il faut sauver des âmes juives partout - même en Malaisie.

Aharon Dov Halperin - Kfar Chabad n° 1926, traduit par Feiga Lubecki

UNE BREVE BIOGRAPHIE DU RABBI RACHAB, 5^{ème} RABBI DE LOUBAVITCH

Rabbi Chalom Dov Ber Schneersohn naquit à Loubavitch, le 20 Mar'Hechvan, un lundi de la Paracha 'Hayé Sarah 5621 (1860). Dès son plus jeune âge, tous remarquèrent sa profonde crainte de D.ieu et sa grande ardeur à l'étude. En 5634 (1874), il célébra sa Bar Mitsva, qui fut particulièrement joyeuse. Il possédait alors de très profondes connaissances talmudiques et halakhiques, ainsi que de bonnes notions de 'Hassidout. Dès 5636 (1875), il répétait lui-même les commentaires publics de son père.

Il épousa la Rabbanit Shterna Sarah, la plus jeune fille de son oncle, Rabbi Yossef Its'hak, en 5635 (1875). Pendant cinq ans, il se consacra, de manière intensive, à l'étude de la Torah.

C'est en 5640 (1880) qu'il commença à prendre en charge les besoins communautaires. Son action fut intense et multiple. En 5652 (1892), il multiplia les démarches pour annuler l'expulsion des Juifs de Moscou. Il parvint à la retarder jusqu'à l'été et, pendant ce temps, collecta des fonds pour permettre aux expulsés de s'installer dans leurs nouvelles implantations. En 5662 (1902), il fonda une usine de tissage et de filage de la laine à Doubrovna, près de Moguilev. Deux mille Juifs y travaillèrent, gagnant largement leur vie. Son action pour faire cesser les pogroms fut couronnée de succès et, en 5666 (1906), il parvint à calmer les persécutions.

Il prit, en 5643 (1883), la tête des 'Hassidim 'Habad. C'est à partir de 5654 (1894) qu'il succéda à son père et assumait pleinement ses fonctions. Il occupait désormais la place de son père, à la synagogue, recevait les 'Hassidim, répondait à leurs questions, commentait publiquement la 'Hassidout.

Il fonda, en 5657 (1897), la Yéchiva Tom'hei Temimim, afin que le Talmud et la 'Hassidout puissent être étudiées en un seul et même endroit. Ce fut là la grande œuvre de sa vie.

En 5659 (1899), il affirma sans ambiguïté son opposition au sionisme, dans une première lettre, qui fut alors diffusée. De même, il s'engagea dans la lutte contre la Haskala. En 5667 (1907), il créa "l'Union des Juifs observants", avec un programme d'action très détaillé.

Comme son père, il multiplia les voyages pour résoudre les problèmes des Juifs. Dépassant même les frontières de la Russie, il visita en 5661 (1901) l'Allemagne, la France et la Hollande. Il participa, en 5668 (1908), à la réunion des responsables communautaires, qui eut lieu à Berlin, en Allemagne.

Il se préoccupa des soldats juifs qui combattaient en Extrême-Orient et, en 5664-5665 (1904-1905), institua des comités chargés de leur envoyer des Matsot pour Pessa'h. Grâce à son intervention, 2382 responsables communautaires, Rabbanim, 'Hazanim et Cho'hatim furent réformés en 5777 (1917).

En 5671 (1911), il fonda la Yéchiva Torat Émet, à 'Hevron, en Terre Sainte. Pendant l'été 5676 (1916), il fonda une extension de la Yéchiva, avec de nombreuses succursales, en Géorgie, puis dans le Caucase. (Suite p.4)

LE COIN DE LA HALAKHA

QUELQUES LOIS SUR LA TSEDAKA (CHARITÉ)

- Celui qui s'engage verbalement à donner la Tsedaka doit accomplir sa promesse le plus rapidement possible ; s'il ne trouve pas de pauvres, il mettra l'argent de côté jusqu'à ce qu'il puisse s'acquitter de sa promesse.

- Le rachat des prisonniers devance toute autre forme d'aide sociale, car le prisonnier a non seulement faim, mais aussi se trouve en danger. Cependant, on veillera à ne pas se laisser entraîner dans un engrenage et on ne proposera pas de somme insensée pour ce rachat afin de ne pas encourager la prise d'otages.

- Si la communauté a réuni de l'argent pour construire une synagogue, elle peut encore changer la destination de l'argent si d'autres cas plus urgents se présentent. Une fois qu'on a acheté les matériaux et que tout est prêt pour la construction, on ne peut les vendre que pour racheter des prisonniers. Mais une fois que la synagogue est construite, on ne peut ni la vendre ni la détruire ; éventuellement, on réunira d'autres fonds pour le rachat des prisonniers.

- Toute communauté est obligée d'instituer une caisse de Tsedaka, ainsi qu'une cuisine qui fournira des repas aux pauvres.

F.L. (d'après Rambam - Hil'hot Matanot Anim)

COURS AU BETH 'HABAD

Tous les jours de la semaine : Guemara 9h30-10h30

Lundi : Michna express 8h10-8h30

Dimanche : Adulte 9h30-10h30 Guemara Ketoubot
Michna Junior 9h30-10h30
Guemara Junior 10h30-11h30

Mardi : Révision du cours de Guemara 19h30 après Arvit.
Cours d'hébreu moderne pour les dames (deux niveaux) à 18h30. A 19h00, cours des dames : pensée juive, lois, 'Hassidout (*Mesdames, appelez-nous si vous n'êtes pas déjà sur notre liste d'appel*)

Mercredi : Tanya, philos. 'hassidique 19h30 après Arvit

Jeudi : 'Hassidout express 8h10-8h30

'Hassidout 11h30-12h30

'Houmach - Si'hot 19h30 après Arvit

PRIÈRES AU BETH 'HABAD

Cha'harit : Lundi et Jeudi : 7h15

Tous les autres jours : 8h15. Chabbat : 10h00

Min'ha : jusqu'au 30/10, TLJ à l'heure de l'allumage de Chabbat, suivi d'Arvit, puis à 13h15 à partir de dimanche 31/10

Arvit : à partir du dimanche 31/10, TLJ à 19h30

ETINCELLES DE MACHIA'H

SANS EXCEPTION

Lorsque Machia'h viendra, aucun Juif ne restera en exil, comme le souligne Rachi (*Parchat Nitsavim 30:2*) : "Il (Dieu) prend par la main chacun...". En effet, le sens profond de la Délivrance est l'expression du lien essentiel entre les Juifs et Dieu. Or, si un seul Juif restait en exil, ce lien ne s'exprimant pas totalement, la Délivrance ne serait pas authentique.

La Délivrance est qualifiée de "véritable et complète", car elle sera celle de tous. (D'après *Séfer HaSi'hot 5742, vol. II, p.514*) H.N

MAZAL TOV !!! MAZAL TOV !!!

Le Beth 'Habad de Grenoble souhaite
un grand Mazal Tov ! à

Chalom Dov Ber Goldstein

à l'occasion de sa Bar Mitsvah,
ainsi qu'à ses parents, Rav Alter et Rivka Goldstein,
ses grands-parents Rav Itschok & Meyta Shifra Goldstein
et Rav 'Hayim Ye'hia & Batcheva Lahiany,
à ses frères et sœurs, ainsi qu'à la famille.

*Puisse Chalom Dov Ber grandir dans la joie
de l'étude et l'amour de Dieu*

MAZAL TOV !!! MAZAL TOV !!!

Le Beth 'Habad adresse ses plus chaleureuses
félicitations aux jeunes mariés

Jonathan et Dina Slepess

ainsi qu'aux familles des époux,
Familles Slepess, Berkovich, Levy, Chaouat, Bitton et Attal

*Qu'ils construisent une maison éternelle dans
le Peuple d'Israël jusqu'à la venue de Machia'h*

BIOGRAPHIE DU RABBI RACHAB (Suite)

Il quitta Loubavitch, avec toute sa famille, en 5676 (1915) et s'installa à Rostov sur le Don. De 5678 à 5780 (1918 à 1920), la Russie connut la guerre civile. Le Rabbi se consacra alors à mettre en ordre les manuscrits des précédents Rebbeim.

À l'issue du Chabbat Vayikra, veille du dimanche 2 Nissan 5680 (1920), il quitta ce monde. Il est enterré à Rostov sur le Don.

Son enseignement est particulièrement important. Il développa les idées de la 'Hassidout et les présenta de manière structurée. C'est à ce titre qu'il fut appelé le "Maïmonide de la 'Hassidout". Ses très nombreux discours sont désormais pour la plupart imprimés.

Il eut un fils unique, Rabbi Yossef Its'hak, le Rabbi Rayats (le Rabbi précédent), qui lui succéda.

Libre d'impression - Veuillez ne pas transporter pendant le Chabbat dans le domaine public



LA SIDRA DE LA SEMAINE
Directeur Rav Lahiany
Diffusion Rav Alter Goldstein - Arié Rosenfeld
Beth 'Habad / Ecole Juive de Grenoble
10, rue Lazare Carnot 38000 Grenoble
Tel 04 85 02 84 47
grenoblehabad@gmail.com
ecolejg38@gmail.com
www.habadgrenoblealpes.com

